BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4227

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

752 983 114 RCS Nanterre.
2MSP.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 1, Avenue du Général de Gaulle, 92800 Puteaux.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION FITNESS PARK SUCCURSALES Société par actions simplifiée Au capital de : 46 987 500,00 EUR Siège social 1 Avenue du général de gaulle TOUR PB5 92800 Puteaux N° RCS 327 126 827 RCS Nanterre, est société absorbante 2MSP Société par actions simplifiée Au capital de : 10 000,00 EUR Siège social 1 Avenue du Général de Gaulle 92800 Puteaux N° RCS 752 983 114 RCS Nanterre, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 304 801 Euros Passif : 315 150 Euros Actif net apporté : (10 349) Euros Le rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce, et dès lors que la société mère FITNESS PARK DEVELOPMENT détient à ce jour la totalité des actions représentant l'intégralité du capital de la société 2MSP, et qu'elle détient également la totalité des actions représentant l'intégralité du capital social de la société FITNESS PARK SUCCURSALES et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, la présente fusion ne donnera pas lieu à échange des actions de la société 2MSP contre des actions de la société FITNESS PARK SUCCURSALES. L'opération d'apport-fusion étant réalisé entre sociétés sœurs toutes deux membres du groupe FITNESS PARK DEVELOPMENT, conformément à l'article L.236-11 du Code de commerce, FITNESS PARK SUCCURSALES ne procédera à aucune augmentation de capital en contrepartie de l'apport des actions de la société 2MSP, dont la valeur sera imputée sur les capitaux propres de la Société Absorbante au compte de report à nouveau. Le montant prévu de la prime de fusion : NEANT La date du projet commun de fusion : 13/06/2025 Dates et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : Le 17/06/2025 au RCS de NANTERRE pour la société Absorbante et le 17/06/2025 au RCS de NANTERRE pour la société Absorbée..